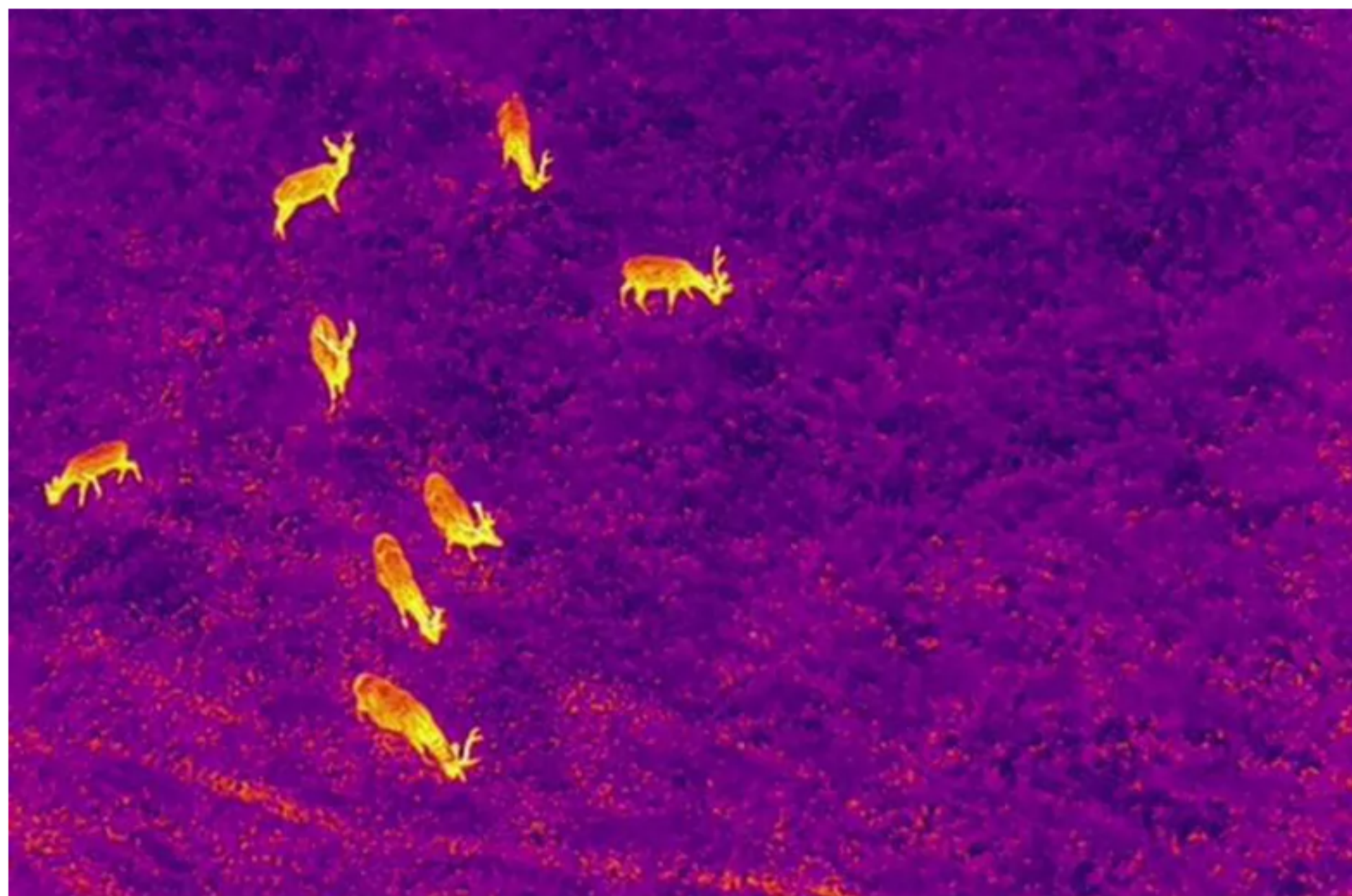


# Des drones pour compter les cerfs

environnement



©CEN |

● **Les drones ne servent pas seulement à réaliser de superbes prises de vue de paysage. Le conservatoire d'espaces naturels l'a bien compris et s'en sert pour comptabiliser et cartographier les populations de cerfs dans le cadre du projet PROTEGE.**

Alix Madec (C. Mannevy) · Publié le 7 juin 2021 à 19h27, mis à jour le 7 juin 2021 à 19h50

Les cerfs ne galoperont plus de nuit sur les crêtes en toute impunité. Le Conservatoire des espaces naturels (CEN) vient en effet de lancer une opération de comptage inédite sur le Caillou dans le cadre du [projet PROTEGE](#). Grâce à un drone équipé d'une caméra thermique, le CEN entend répertorier ces ongulés extrêmement envahissants sur le territoire.

« *Cela semble très prometteur à ce stade, assure Selma Haouet, en charge du projet. On peut distinguer les faons, les femelles, les mâles et les daguets. On distingue les bois, donc c'est très positif. Dans les prochains mois, on va essayer aussi dans des milieux plus fermés avec un peu plus de végétation.* »



*On peut distinguer les faons, les femelles, les mâles et les daguets.*

Selma Haouet, chargée de projet



## Evaluer l'efficacité de la régulation

Le CEN travaille sur trois zones distinctes, l'une au sud de Thio, une autre allant de Kouaoua à Houaïlou, et une dernière s'étendant de Pouébo à Hienghène.

Le comptage devrait permettre de mieux connaître la population de cerfs sur le territoire. « *On n'a pas réellement de chiffres sur l'abondance des cerfs* », poursuit Selma Haouet. Par conséquent, difficile de savoir si les opérations de régulation sont efficaces. L'étude, qui doit se poursuivre pendant encre 8 mois devrait changer la donne.

comptage des cerfs par drone : le reportage d'Alix Madec



00:00



00:00



partager l'article

## Thématiques associées

environnement

chasse